

F. Dor¹, L. Robin-Vigneron², F. Karg²

1/ InVS, Saint-Maurice – 2/ HPC Envirotec, Rennes

INTRODUCTION

Après un travail de priorisation mené en 2000, le Département santé environnement a engagé, dans un contexte post-canicule, une veille des menaces environnementales pour la santé publique dans un but d'anticipation. L'étude a été confiée à la société HPC Envirotec, sous la responsabilité de l'Institut de veille sanitaire, et d'un comité scientifique de pilotage associant des partenaires institutionnels et privés. Ce travail a eu pour objectif d'identifier et de catégoriser des menaces environnementales dans une perspective stratégique de réflexion sur la mise en place de dispositifs de surveillance appropriés.

Une menace environnementale a été définie comme étant tout événement ou situation conduisant à une exposition aiguë ou chronique à un ou des agents (physique, chimique ou biologique) présents dans l'environnement, d'origine naturelle ou anthropique, et susceptible d'engendrer des effets potentiels ou avérés sur la santé humaine.

DÉMARCHE

Elle a d'abord consisté à identifier les sources d'informations – *bases de données bibliographiques, entretiens avec des personnalités* – permettant de recenser les menaces environnementales; puis à identifier les critères permettant d'apprécier l'importance en termes de santé publique de chacune des menaces. Ces premières étapes ont été menées à l'aide de logigrammes permettant de s'assurer de ne pas passer à côté d'une information importante. Enfin, les connaissances disponibles afférentes ont été recherchées et organisées.

RÉSULTATS

Seules les menaces pouvant être décrites avec un lieu, un vecteur, une source et un agent ont été retenues. Deux séries de critères ont été appliquées pour établir des catégories : (i) ceux traduisant une prise en compte par les pouvoirs publics ; (ii) ceux appréciant l'importance en santé publique.

Au total, 108 situations d'exposition ont été recensées et placées dans trois catégories : 65 ne faisant pas l'objet d'un dispositif de surveillance ; 21 faisant l'objet d'un dispositif de surveillance météorologique environnemental sans que l'on puisse en tirer des conclusions en termes sanitaires ; 22 faisant déjà l'objet d'un dispositif de surveillance de santé publique. Le lieu le plus décrit est l'habitat (59 situations) ; le vecteur majoritaire d'exposition est l'air (70 fois) ; les sources d'émission principales sont les activités industrielles, les réservoirs biologiques et les matériaux ; les micro-organismes, les métaux, les produits de combustion et de traitement sont les agents prépondérants.

DISCUSSION

Cependant, plusieurs limites ont été rencontrées : l'exhaustivité du recensement des menaces, malgré une recherche très proactive ; une incapacité à recueillir toutes les informations pertinentes, car les thématiques couvertes étaient très vastes et le comité scientifique de pilotage n'avait pas été constitué pour les couvrir dans leur ensemble.

CONCLUSION

La description en situation d'exposition est pertinente pour atteindre l'objectif, de même que l'organisation des deux sous-groupes des critères de santé publique. Il en résulte une pérennisation de la méthode qui permettra de catégoriser les menaces au fur et à mesure de leur identification. Il convient maintenant d'établir une hiérarchisation des menaces au sein de chacune des catégories et de recenser les dispositifs de surveillance en place ou en cours de structuration au niveau international.